

Avec 40 adhérents, le club des amis retraités se porte bien mais sa présidente, Paulette Montard ainsi que les autres membres du bureau espèrent voir venir de nouveaux adhérents. Rencontre avec Mme Montard.

Depuis quand êtes – vous au club des amis retraités à Saint-Médard ?

« Nous résidons à Veauche et nous sommes arrivés au club, mon mari et moi-même en 1999. Je suis présidente depuis le 5 janvier 2012. A cette époque, il n'y avait personne pour reprendre le flambeau. Pour sauver l'association et afin que Saint-Médard conserve son club, j'ai accepté ce poste de présidente. Cela me faisait mal au cœur car j'aime beaucoup ce village, ses habitants et depuis, j'essaie de faire de mon mieux ».

Quel est votre souhait le plus cher pour le club cette année ?

« Le bureau aimerait voir arriver d'autres personnes au club, des couples, des personnes jeunes afin que l'on puisse tous ensemble organiser des voyages. Nous avons pour projet un voyage d'une journée dans la Drôme en partenariat avec d'autres clubs. A noter également notre journée récréative avec Michel Voyage le 12 mars suivi d'un repas au restaurant du village « La cocotte des envies » le 16 avril ».

Quel est le prix de la cotisation ?

« Il n'y a pas d'augmentation pour cette année, le prix reste à 14 euros par adhérent et on demande 1 euro à chaque réunion. Le club est ouvert à toutes personnes sans limitation d'âge. Tout le monde sera le bienvenu. Alors n'hésitez pas à franchir le pas, venez nous rencontrer à la salle d'animation, un jeudi sur deux".

Club des amis retraités : Pour plus d'informations, se renseigner auprès de Paulette Montard, présidente au 04 77 94 36 81. A noter que le club se réunit tous les quinze jours.

Club des amis retraités : pas d'augmentation sur la cotisation

Écrit par DA FONTE VALERIE
Dimanche, 25 Janvier 2015 09:00 -



Amis retraités, pour le anniversaire de l'association, nous avons organisé une soirée dansante et un repas. Les reines